



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Carte nationale d'identité

Question écrite n° 41841

Texte de la question

M. Adrien Zeller attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le délai d'attente pour l'obtention d'une carte d'identité en Alsace. Il s'étonne de constater qu'un délai de huit semaines est nécessaire dans le Bas-Rhin, alors que ce délai n'est que de deux semaines pour la même opération en Moselle. Aussi, il lui demande quelles mesures sont envisagées pour éviter de telles différences de traitement entre départements.

Données clés

Auteur : [M. Zeller Adrien](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41841

Rubrique : Papiers d'identité

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juillet 1996, page 4062